

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LES FEMMES OUBLIÉES DANS LA RIPOSTE



### Plus de 50 % de béninoises laissées de côté

- **Les femmes sont plus exposées aux effets des changements climatiques que les hommes. Il faut donc dépasser les simples suppositions au sujet de la vulnérabilité de celles-ci, de sorte à mettre en avant leur capacité d'intervention en matière d'adaptation.**
- **Garantir que les « solutions » climat intègrent la femme et les autres groupes vulnérables.**
- **La faible volonté politique pour intégrer le genre dans les documents d'adaptation sape l'efficacité des politiques climatiques.**

Le dernier recensement au Bénin fait de la femme, la frange la plus importante de la population, à plus de 51 %. Malheureusement, cette frange de la population, n'est pas pris en compte ou très peu, lorsqu'il arrive le moment d'élaborer les documents de politiques relatifs à la vulnérabilité climatique et aux changements climatiques.

Il n'y a pas, par exemple, dans la loi N° 2018-18 du 6 août 2018 sur les changements climatiques, un seul aspect qui ait été consacré au Genre. Et ce n'est pas le seul document consacré aux questions des changements climatiques où la femme n'est pas prise en compte.

Et pourtant, le climat change pour tout le monde, les hommes et les femmes y compris. Etant par nature un être vulnérable, les changements climatiques constituent, aussi bien pour la femme que pour les autres groupes vulnérables à savoir : les handicapés, les enfants, les malades et les vieillards, une

double peine. Il s'agit là, des personnes qui ne peuvent pas faire face aux effets de la variabilité climatique et des changements climatiques sans l'intervention d'un tiers. Donc, les hommes et les femmes ne vivent pas les changements climatiques sur un même pied d'égalité.

Si la femme n'est pas prise en considération dans la planification des actions d'adaptation et si la femme n'est pas consultée, les actions climatiques risquent de n'être ni pertinentes ni durables.

Par exemple, la femme est souvent chargée de la gestion de l'eau, mais, si elle n'est pas consultée à propos des lieux où construire de nouveaux points d'eau ou toilettes, ils risquent de ne pas être exploités par elles. Des fois, ces points d'eau sont érigés assez loin des localités qu'ils doivent normalement desservir, augmentant ainsi, la charge de travail de la femme et sa vulnérabilité.

### **Quelles solutions mettre en œuvre pour changer la situation ?**

La Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) est le premier cadre global international traitant des changements climatiques. Bien qu'elle fasse référence à l'activité humaine responsable des changements climatiques, la CCNUCC ne fait aucune mention du Genre.

Néanmoins, le lobbying de certaines organisations de la société civile et associations, a permis ces dernières années des évolutions dans ce sens. Ainsi, le monde est convaincu du besoin d'inclure les problèmes spécifiques de la femme dans les différents politiques et programmes. Sur le plan national, le chemin à parcourir reste néanmoins encore long.

En effet, de nombreux processus et politiques relatifs aux changements climatiques sont encore largement, voire entièrement, aveugles au genre, et font peu de cas des dimensions genre du changement climatique.

Mettre en place désormais une politique genre est le seul moyen de permettre à la frange la plus importante de la société béninoise de participer avec les hommes à la mise en place des mécanismes de lutte contre les changements climatiques et des initiatives pour l'adaptation à ses effets. Il s'agit de :

- développer des politiques pour que les femmes ne soient plus considérées comme des victimes des changements climatiques mais plus tôt comme des actrices de la résilience climatique ;
- inclure les femmes dans les projets d'adaptation communautaire et dans la planification des actions d'adaptation à tous les niveaux.

Toutefois, la simple prise en compte des inégalités de genre ne suffit pas. Toutes les politiques et interventions liées au changement climatique doivent promouvoir activement les droits des femmes et l'égalité de genre et entraîner la participation effective de la femme à la lutte contre les effets des changements climatiques.

Pour ce faire, des recommandations sont nécessaires pour les décideurs politiques et administratifs.

### **Elaborer des politiques et créer des institutions sensibles au genre**

Il s'agit d'abord, de faire évoluer les mentalités. Reconnaître ensemble que les changements climatiques touchent tous les pays en voie de développement, le Bénin y compris, et principalement les populations pauvres. Et dans ce cadre, les femmes béninoises sont les plus exposées à ces effets.

Il faut créer alors des institutions qui prennent en compte les besoins et les connaissances des femmes comme des hommes de façon à établir des politiques relatives aux changements climatiques à tous les niveaux en faisant en sorte qu'un sexe ne soit privilégié que l'autre.

Ensuite, créer les liens plus étroits entre les politiques au niveau global et ces réalités et innovations au niveau local afin de s'assurer que les politiques se nourrissent des voix des hommes et surtout des femmes qui sont les plus vulnérables aux effets des changements climatiques au quotidien.

### **Permettre la participation égale des femmes aux processus liés aux changements climatiques au niveau local et national**

Les politiques d'adaptation aux changements climatiques traitent trop souvent les femmes comme des bénéficiaires vulnérables et non comme des citoyennes détentrices de droits qui ont besoin d'être reconnues comme ayant des compétences et expériences à valoriser.

Comment répondre à l'égalité aux différents besoins des femmes et des hommes, tout en s'attaquant aux inégalités de genre qui pénalisent davantage les femmes face aux effets des changements climatiques ?

Les accords de Cancun à la COP 16 en 2010 au Mexique ont mis l'accent sur les politiques genre et changements climatiques. Les décideurs politiques africains, notamment du Bénin ont pris l'engagement de faire évoluer aussi rapidement que possible la question du genre.

Ça va prendre le temps qu'il faut mais ils n'ont pas le choix. Il serait alors illusoire de croire que la question des changements climatiques peut être réglée en mettant de côté les femmes, qui constituent la majeure partie de l'humanité.